

### Sommaire N° 71 - Septembre 2009

#### Articles

- 3** Bilan d'une série de 115 appendicectomies consécutives opérées par laparoscopie : Reflet de la pratique quotidienne ou la disparition du Mac Burney. *J. G. Baliq*
- 9** Splénectomie partielle par voie cœlioscopique : Points techniques. *F. Borie, M. Alline, M. Bertrand*
- 15** Les traumatismes graves des voies biliaires au cours de la cholécystectomie laparoscopique. Prise en charge et résultats d'une étude multicentrique Tunisienne. *F. Hamila, R. Letaief, Y. Dahmene*
- 23** Syndrome d'Allgrove. A propos de 2 cas. *H. Oubejja, Y. Elkarout, N. Mrani Alaoui, M. Kisra, F. Ettayebi*
- 26** Traitement de la lithiase de la VBP par cholécotomie. Technique. *J.C. Berthou, L. Potiron, A. Maurin, E. Estour*
- 34** L'œsophagectomie selon la technique d'Ivor Lewis par laparoscopie et thoracoscopie en position ventrale. (Anastomose gastro-œsophagienne manuelle). *G.B. Cadière, G. Dapri, J. Himpens, L. Fodderie, B. Cadière, A. Rajan*
- 40** Pancréatectomie gauche chez l'adulte : Quelle est la fiabilité du diagnostic préopératoire ? *H. Levard, A.I. Lemaître, C. Strauss, C. Christidis, T. Perniceni, F. Mal, C. Denet, A. Blain, B. Gayet*
- 43** Traitement laparoscopique des kystes de l'ouraque. A propos d'un cas. *J. Laroche, E. Hornez, T. Monchal, P. Riviere, L. Lemesle, H. Thouard, R. Fournier*
- 47** Mélanome malin du canal anal. Un nouveau cas traité par amputation adomino-périnéale cœlioscopique. *S. Fennich, C. Chazelet, P. Lointier, A. Picard, J.P. Houzé*
- 51** Abcès du psoas par maladie de Crohn. Drainage transpéritonéal cœlioscopique. *A. Bounaim, A. Alahyane, H. Baba, I. M. Janati*
- 54** Cas clinique : Traitement laparoscopique d'une fistule cholécysto-duodénale de diagnostic peropératoire. *S. Ottomani, E. Hornez, T. Monchal, J.P. Platel, F. Meusnier, H. Thouard*
- 57** La cholécystectomie laparoscopique au Burkina Faso. A propos de 32 cas. *G. Bonkougou, A. Sanou, F. Kabore, T. Sam, Z. Bonkougou, M. Zida, S. Traore, D. Sano*

#### Pages professionnelles

- 62** Les insuffisances de la LFS 2009 et de la loi HSPT pour l'avenir de la chirurgie française. *B. Kron*

#### Annonces

- ASSPRO (p. 61)  
Covidien France (2 °C)  
Ethicon Endo-Surgery (4 °C)  
Swing Technologies (3 °C)

#### Journées, Congrès, Diplômes Universitaires, News :

- Congrès de chirurgie digestive, CHU Nice (p. 8)  
Site officiel du journal de Cœlio-Chirurgie (p. 14)  
XVII<sup>e</sup> symposium international de chirurgie laparoscopique - SFCE 2009, Paris (p. 22)  
Atlas of laparoscopic obesity surgery (p. 32)  
XIX<sup>e</sup> Vidéoforum de Cœlio-chirurgie, Valence (p. 33)  
Prix Spécial Mouret - AFC, Paris (p. 39)  
Histoire de la chirurgie endoscopique bariatrique francophone (p. 60)

Couverture : "Canal St-Martin" - Pierre Paluè

Les textes publiés et les opinions émises dans "Le Journal de Cœlio-Chirurgie - The European Journal of Laparoscopy" ne sauraient engager que la responsabilité de leurs auteurs.

**Directeur de la publication** Edmond Estour, **Rédacteur en chef** Philippe Espalieu,

**Rédactrice en chef technique** Muriel Estour

**Publié par** : S.R.E.C. DIFFUSION, SARL au capital de 7625 €

268 Avenue Victor Hugo, BP 62603 - 26761 Beaumont-les-Valence Cedex

Tél. : 04 75 78 30 64, Fax : 04 75 78 30 77

**E. mail** : srec@coelio-surgery.com

**Internet** : <http://www.coelio-surgery.com>

**Commission Paritaire** 0312 T 81370 - **ISSN** 1167 - 8224

**Abonnement** : 124 € par an, 4 numéros, (Étranger : 132 €), prix du numéro : 35 €

**Impression** : JS Graphique - 27 rue Paul Henri Spaak - 26000 Valence

La loi du 11 Mars 1957 n'autorisant, au terme des alinéas 1, 2 et 3 de l'article 41 d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemples et d'illustrations, "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite", alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40. Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contre façon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

### Rédacteurs

E. Estour - Valence, Ph. Mouret<sup>t</sup> - Lyon, J. Périssat - Bordeaux, Ph. Espalieu - Saint-Étienne, J.S. Azagra - Luxembourg, B. Ghavami - Lausanne, G. Leynaud - Montluçon, P. Noël - Montpellier, J. Himpens - Bruxelles

### Rédacteurs associés

J.C. Berthou - Lorient, M.A. Bruhat - Clermont-Ferrand, G.B. Cadière - Bruxelles, G. Champault - Paris, E. Croce - Milan, G. Dapri - Bruxelles, F. Dubois - Paris, M. Gagner - New York, D. Gossot - Paris, J. Leroy - Strasbourg, P. Lointier - Clermont-Ferrand, J. Marescaux - Strasbourg, J. Mouïel - Nice, U. Parini<sup>t</sup> - Aoste, O. Reinberg - Lausanne, G.C. Roviario - Milan, C. Sartori - Treviso, J. Schiappa - Portugal

### Comité Scientifique

J.H. Alexandre - Paris  
R. Allieta - Aosta  
C. Avci - Istanbul  
J.G. Balique - Saint-Etienne  
R. Belliard - Bordeaux  
B. Bokobza - Le Havre  
J.L. Bouillot - Paris  
J. Boulez - Lyon  
A. Bouzidi - Casablanca  
B. Burri - Lausanne  
M. Canis - Clermont-Ferrand  
J.M. Chevallier - Paris  
J. Chipponi - Clermont-Ferrand  
M. Coggia - Paris  
D. Collet - Bordeaux  
F. Corcione - Naples  
P. Cougard - Arcachon  
F. Crafa - Rome  
M.A. Cuesta - Amsterdam  
B. Dallemagne - Strasbourg  
J. Dargent - Lyon  
B. Delaitre - Paris  
J.L. De La Cruz Vïgo - Leon  
A. Deleuze - Alès  
F.J. De Oliveira - Coimbra  
J. Desplantez - Pau  
J. Domergue - Montpellier

F. Drouard - Toulouse  
J.L. Dulucq - Bordeaux  
C. Esposito - Naples  
J.M. Fabre - Montpellier  
J.L. Faucheron - Grenoble  
L. Fernandez-Cruz - Barcelone  
A. Fiennes - Londres  
J.J. Foncillas - Barcelone  
V. Frering - Lyon  
G. Fromont - Rouvroy  
G. Fourtanier - Toulouse  
R. Gaston - Bordeaux  
J.F. Gigot - Bruxelles  
P.C. Giulianotti - Chicago  
M. Goergen - Luxembourg  
J. Hourcabié - Périgueux  
C.G.S. Hüschler - Milan  
J.J. Jakimowicz - Eindhoven  
F.R. Jamali - Chicago  
H. Johanet - Paris  
N. Katkhouda - Los Angeles  
B. Kron - Paris  
J.F. Kukleta - Zürich  
E. Laporte - Sabadell  
J.L. Le Calvé - Rennes  
H. Manhès - Vichy  
M. Meinero - Corregio

G. Melotti - Modene  
G. Meyer - Munich  
C. Meyer - Strasbourg  
P. Millo - Aoste  
Ph. Montupet - Paris  
Ph. Morel - Genève  
M. Morino - Turin  
D. Nocca - Montpellier  
A. Osterwalder - Lugano  
M. Papillon - Lyon  
J.L. Peix - Lyon  
L. Potiron - Nantes  
F. Psalmon - Guéret  
G. Samama - Caen  
E. Santoro - Rome  
N. Scopinaro - Gênes  
M. Sodji - Limoges  
P. Sonzini - Cordoba  
M. Suter - Aigle  
G. Timsit - Nice  
A. Tricarico - Naples  
J.S. Valla - Nice  
M. Vertruyen - Bruxelles  
A. Wattiez - Strasbourg  
J.M. Zimmerman - Marseille

**Traducteurs :** J. Da Broi, M. Estour, C. Laurent-Breuil, A. Sartori

### RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles doivent être adressés sur support informatique ou par mail (srec@coelio-surgery.com). Les schémas, photos et graphiques, devront être numérotés, sur **support informatique, enregistrés au format TIFF, PDF ou JPEG, non compressés, dpi 250 minimum**, avec les références du passage qu'ils illustrent, leur légende et une explication des abréviations.

- **La 1<sup>ère</sup> page** devra contenir le nom complet de l'auteur, avec adresse, téléphone, fax et e. mail.
- **La 2<sup>ème</sup> page** : un résumé de l'article et un résumé plus important pour être traduit en anglais, et en italien avec un minimum d'abréviations, ainsi que les mots clés.
- **Les pages suivantes** :
  - l'article lui-même, avec introduction, développement (matériel, méthode, résultats) et discussion,
  - les références bibliographiques qui seront mentionnées en fin d'article,

L'autoisation des premiers auteurs pour la reproduction des illustrations, schémas etc...doit avoir été obtenue (en général auprès de l'éditeur).

La soumission d'un article implique que l'étude n'a pas été publiée auparavant, excepté sous forme d'abstract, ou de partie de conférence publique ou de thèse, qu'il n'y a pas de projet de publication ailleurs, que l'étude a été approuvée par tous les coauteurs aussi bien que par les autorités responsables de l'établissement où l'étude a été effectuée. Que d'autre part, si l'article est accepté par le comité de lecture pour être publié, les auteurs consentent au transfert automatique des droits de Copyright à l'éditeur et qu'il ne pourra être publié ou traduit ailleurs, sans le consentement des tenants du Copyright.